

LE PREMIER MINISTRE AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE :

Pour une Mauritanie démocratique et réconciliée avec elle-même

Le Premier ministre, Monsieur Sidi Mohamed Ould Boubacar a donné hier après-midi une conférence de presse, à Nouakchott. Dans la matinée, le Premier ministre avait rencontré les représentants des partis politiques et de la société civile pour annoncer les mesures prises par les autorités de la transition.

durabilité de tout processus démocratique puisque les programmes, en principe, ceux des partis politiques sont ceux du gouvernement, sont toujours très bien conçus mais le critère de performance, c'est toujours la mise en œuvre de ces politiques, c'est leur exécution et là-dessus, je compte sur la presse, en particulier sur la presse indépendante, pour nous aider à mettre plus de transparence dans la vie politique, économique et sociale de notre pays afin que le citoyen participe à travers les médias à ce processus parce que sans la participation consciente de tous, les chances de succès seront toujours limitées.

Je voudrais enfin ajouter que le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a décidé dans une réunion de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) telle qu'elle a été proposée par le comité interministériel et après les journées de concertation. Je vous remercie de votre patience et me tiens à votre disposition pour répondre aux questions que vous poserez.

Réponses du Premier ministre aux questions

Concernant les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante, les textes prévoient les critères suivants lesquels ils seront désignés. Vous savez que ces textes fixent les critères de compétence, d'honnêteté, d'intégrité et d'impartialité qui sont autant de garanties quant à la neutralité de la commission. Mais également, ils indiquent que cela sera fait par décret après concertation avec l'ensemble des partis politiques et de la société civile. Ce qu'on peut retenir c'est que ce sont des désignations qui seront faites sur des critères objectifs et feront l'objet d'une concertation avec les acteurs politiques. Je crois qu'il y a là suffisamment de garanties pour qu'ils puissent accomplir leur mission dans les meilleures conditions.

S'agissant des candidatures indépendantes, le Premier ministre a rappelé les débats qui ont eu lieu dans la matinée au sujet de cette question. Plusieurs intervenants avaient soutenu le principe de candidatures indépendantes qui relève des droits fondamentaux garantis par la Constitution. Par contre, d'autres opinions soutiennent les candidatures présentées sous la houlette des partis politiques qui renforcent les fondements de l'unité nationale.

L'important est que, pour le moment, la loi prévoit d'autoriser les candidatures indépendantes mais c'est une question sur laquelle les débats restent ouverts. L'essentiel est que le citoyen soit capable de choisir les programmes qui répondent à ses aspirations et, en conséquence, pouvoir choisir les candidats à même d'exécuter ces politiques.

Il y a une question fondamentale que j'ai failli omettre, c'est que tout ce que nous sommes en train de faire, toutes les réformes politiques, tous les changements politiques qui sont opérés en dernier ressort à améliorer les conditions, à améliorer le bien-être des citoyens, à leur garantir un avenir meilleur dans ce pays et bien entendu, dès à présent et avant même la mise en place des institutions prévues dans la transition, il faut à partir de maintenant que le gouvernement et le Conseil Militaire prennent en charge les problèmes des citoyens que ce soit les problèmes des prix, de l'éducation, des problèmes de santé, de nutrition, de la sécurité. Toutes ces questions sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics et de leur action.

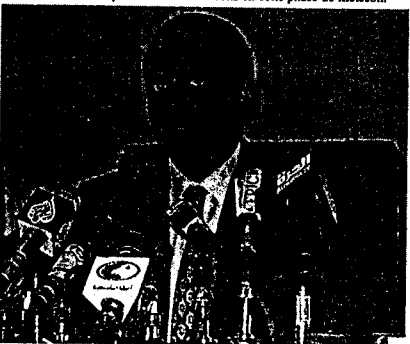
Le fait que nous examinons, aujourd'hui, ce processus qui va nous permettre d'associer des institutions représentatives, démocratiques est nécessairement lié à ce souci. Ces institutions seront nécessairement c'est notre souhait - comptables de leurs actes devant les citoyens et devant le peuple mauritanien. Je voudrais dire que je suis tout à fait d'accord avec vous que les préoccupations du gouvernement, son action quotidienne sont axées sur les problèmes des

citoyens.

Concernant les délais, le CMDJ avait décidé que la période de transition n'allait pas excéder 24 mois. Il avait déterminé un plafond, un seuil maximal, en disant que sa mission est d'asseoir des institutions démocratiques représentatives. Si elle pouvait se terminer en 24 mois, la période de transition serait de 24 mois, si elle devait se terminer avant, la période de transition se terminerait avant. Et comme cela est apparu à l'issue de ces journées de concertation il est possible de déterminer un calendrier électoral qui serait de dix-neuf mois, le CMDJ en a tiré des conséquences, donc ce n'est nullement sous la pression des partis politiques qui, pour bon nombre d'entre eux, considèrent que cette période de 19 mois était insuffisante. Pour ce qui est proposé à la presse, il y a d'abord que le ministère de la Communication est en train de mettre sur pied une commission

tous les mauritaniens, ou qu'ils se trouvent à la détermination de leur avenir à travers les élections. Il est bien entendu qu'il y a certains préalables techniques et matériels qui font que la participation des mauritaniens à l'étranger demande un minimum de temps. Si le temps d'ici la fin de la période de transition le permet, ils participent, si le délai ne le permet pas, les efforts seront faits, très rapidement, pour qu'ils puissent être appelés à participer aux élections. Donc c'est simplement une question de possibilité matérielle et de temps.

Répondant à une question sur le manque de liquidités, le Premier ministre a déclaré qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Nous oeuvrons sans relâche pour rassurer les citoyens et nous leur présentons toute l'aide nécessaire en cette période qui pourrait être difficile particulièrement pour les paysans en cette phase de moisson.



mission pour réfléchir sur une réforme de la presse. Cette commission comprendra des éléments de la presse indépendante.

La deuxième chose que je voudrais souligner, c'est que le climat dans lequel se déroulent désormais les relations entre le gouvernement, les partis politiques et la presse donne déjà une idée des ambitions du CMDJ et du gouvernement pour la presse. Nous espérons qu'à l'issue des travaux de cette commission, nous aurons comme nous avons eu pour les autres secteurs, une feuille de route ou un programme pour la période de transition et pourquoi pas, des bases pour une réforme plus profonde pour l'avenir. Il appartiendra donc à cette commission de proposer des réformes et le gouvernement, bien entendu, appuyera cette réforme parce qu'il considère que le rôle de la presse de façon générale et de la presse indépendante en particulier est crucial pour le succès de la période de transition.

Le travail de cette commission ne se limitera ni à la presse écrite, ni à l'audio-visuel mais englobera tous les médias. Cette commission identifiera les priorités et présentera des propositions pour promouvoir les moyens de communication. Comme je le disais tantôt, le gouvernement qui a certes sa propre vision restera ouvert à toutes les propositions tant que celles-ci demeurent centrées sur l'intérêt de la Mauritanie et de son peuple.

A une question sur l'accès aux postes de responsabilité au sein de l'administration et en particulier, l'intégration des cadres de l'ancienne opposition, le Premier ministre a dit :

"Tous les cadres de ce pays sont appelés à occuper les fonctions. Les seuls critères retenus pour cet accès sont ceux de la compétence et de l'intégrité. Je considère qu'aujourd'hui, il n'y a ni opposition, ni majorité. Il y a de ces cadres mauritaniens auxquels on fait appel lorsqu'ils ont des compétences qui leur permettent d'exercer des fonctions et en tout cas, il sera toujours tenu compte de la nécessaire participation de tous".

En ce qui concerne la participation des mauritaniens de l'étranger au vote, je crois que les partis politiques, la société civile, le gouvernement et le CMDJ ont souligné le principe de la nécessité de faire par-

leur implication dans le processus démocratique, Monsieur Sidi Mohamed Ould Boubacar a déclaré que les débats qui ont eu lieu ce matin prouvent que la classe politique est bien partie prenante dans le processus en cours. Elle sera de plus en plus associée et personne ne sera exclu.

A une question relative à l'absence des responsables des services publics en poste à l'intérieur du pays, le Premier ministre a demandé aux journalistes d'être précis dans les informations qu'ils rapportent, ajoutant qu'il y a leur responsabilité. Il a poursuivi en disant que l'administration travaille à l'intérieur du pays où la principale préoccupation actuelle est la protection des pâturages. A cet effet et compte tenu de l'importance de cette question pour les populations en général et pour les éleveurs en particulier, il est nécessaire que les responsables soient à l'intérieur. Des instructions sont données pour que les délégués régionaux soient en place et qu'ils animent une campagne contre les feux de brousse qui constituent un réel danger pour le pays à la suite de la bonne pluviométrie enregistrée. S'il y a des cas d'absence, nous voulons bien qu'il soit fait par la suite de façon circonstanciée et c'est cela qui nous aide plutôt que des affirmations généralisées à toute l'administration.

Il a indiqué que certains journaux ont, parfois, eu des réponses de la part des administrations lorsque celles-ci sont mises en cause de façon précise.

La Mauritanie est passée d'une phase à une autre, d'une période caractérisée par une absence d'alternance politique à la phase d'aujourd'hui où il n'y a plus d'opposition ni de majorité, a ajouté le Premier ministre.

A une question relative à la presse, le Premier ministre a dit que le gouvernement a privilégié une réflexion approfondie sur ce secteur pour concevoir un programme, des orientations pour que l'action du gouvernement soit inscrite dans un cadre cohérent et rationnel. S'agissant de la gestion des ressources du pays, il a dit que l'une des motivations du changement du 30 août est d'introduire plus de transparence dans la gestion du pays et donc plus de bon gouvernement.

Le gouvernement s'attelle à intégrer ces deux notions dans son activité de tous les jours et en particulier lorsqu'il s'agit des ressources stratégiques comme le pétrole ou les mines ou le pêche et dans ce domaine le gouvernement a souscrit à l'initiative de transparence des industries extractives en dépit des contraintes qu'elle fait peser sur l'action des pouvoirs publics. Mais l'existence de cette malade. Le ministre de la Santé en a bel et bien parlé et les médias officiels ont bien fait part de cette épidémie. Nous nous trouvons dans une sous région affectée par cette épidémie. Les frontières sont ouvertes et nous en subissons les conséquences quotidiennement. Malgré cela, notre pays a maîtrisé la situation et tous les cas de choléra ont été traités grâce aux efforts fournis pour endiguer la maladie.

Il a ajouté que la presse doit expliquer ce phénomène et comprendre que le pays est exposé à ce genre d'épidémie en raison de sa position géographique. Autant la presse doit s'intéresser à ce phénomène, autant elle doit également se pencher sur toutes les questions qui influent sur la vie des populations comme celles de l'eau, des coupures intempestives d'électricité, de la dégradation des routes. "Je vous assure qu'il n'y a pas de problèmes que le gouvernement a l'intention de résoudre".

Au sujet du PRDS, le Premier ministre a indiqué que, sur instruction du CMDJ, le gouvernement n'interfère et n'interférera pas dans la vie d'aucun parti. Il a ajouté que, dans ses relations avec les partis, le gouvernement se base sur la loi et nous nous tenons à l'équidistance de tous les partis ajoutant qu'il n'y a, à l'heure actuelle, ni opposition, ni partis proches du gouvernement.

A une autre question concernant la participation des partis politiques

vent inlassablement. Et il est observé que les prestations de tel ou tel secteur ne sont pas au niveau souhaité, les conséquences en seront tirées aussitôt. Il a précisé toutefois que pour certains secteurs, des résultats probants ne peuvent pas paraître dans le court terme et comme vous le savez, la période de transition est courte".

"Je voudrais vous rassurer que tous les efforts seront fournis en vue de trouver des solutions convenables aux problèmes touchant à la vie des populations. Je souhaite que ces solutions soient durables, qu'elles ne soient pas provisoires et que cela se fasse en dehors de toute propagande".

A une question relative aux mauritaniens qui résident à l'étranger, le Premier ministre a dit : "Je disais que tous les mauritaniens doivent participer au processus électoral en cours, que les mauritaniens qui sont à l'étranger, qu'ils soient du Mali ou du Sénégal - Je le répète - il n'y a plus de raisons qu'un mauritanien reste à l'étranger. Ceux qui étaient condamnés sont revenus, ceux qui restent parce qu'ils n'étaient pas libres de rentrer doivent rentrer, ceux qui ne pouvaient pas s'exprimer, qui ne pouvaient pas poser leurs problèmes peuvent les poser aujourd'hui et je l'ai dit, l'administration est là pour trouver des solutions à ceux qui sont en exil parce qu'ils considéraient qu'ils ont des droits qui leur ont été spoliés ou qu'ils ont des situations qu'ils ont perdues. L'administration se préoccupe d'établir tous les mauritaniens, lorsqu'ils se présentent, dans leurs droits".

Le Premier Ministre a ajouté que la justice est indépendante pour trancher les cas qui lui sont soumis. Donc il n'y a plus de raisons à ce que les mauritaniens puissent continuer à vivre à l'étranger et à réclamer des droits alors qu'ils peuvent revenir et les réclamer dans leur pays, comme l'a dit le Président du CMDJ.

Les problèmes sont débattus aujourd'hui, il n'y a plus de tabou. Il est important que vous posiez ce problème.

Tout mauritanien peut réclamer ses droits et c'est pour le pays, pour son avenir et pour le processus en cours. Je pense qu'aucun mauritanien ne doit être exclu du processus en cours. Nous voulons que tous les mauritaniens reviennent. Cette position est claire et il faut que la presse joue son rôle dans ce domaine.

Comme l'a dit le Président du CMDJ, au départ la situation dans laquelle se trouvait le pays était marquée par des problèmes d'ordre politique et économique et pour l'avenir de notre pays, il est important de tourner la page, de marquer une rupture avec le passé car, à partir de maintenant, il ne sert à rien de traîner les restes du passé. Il faut s'orienter vers l'avenir et la Mauritanie a aujourd'hui une chance de se réconcilier avec elle-même, de construire son avenir et de conjurer les dangers et cela passe par une rupture avec le passé. Il n'est plus question d'accepter la mauvaise gestion, les malversations.

Ces pratiques seront traitées avec sévérité. Ceux qui s'en rendront coupables seront sanctionnés, et se trouvent exposés à la rigueur de la loi.

Je crois que cela est important pour les mauritaniens aujourd'hui, j'invite la presse à voir ce que nous faisons aujourd'hui, ce que nous ferons demain et de tourner la page du passé.

A propos du processus démocratique, le Premier Ministre a dit que le CMDJ est là pour une période transitoire au terme de laquelle il remettra le pouvoir à des institutions démocratiquement élues, ajoutant que c'est cela la mission impartie aux autorités actuelles. Au terme de cette phase, le peuple mauritanien décidera lui-même de ses propres affaires. C'est pourquoi la CENI doit la création est décidée maintenant aura à gérer le processus électoral durant la phase de transition au terme de laquelle sa mission sera achevée. Il s'agit d'une structure qui fait partie des institutions de la période transitoire, a conclu le Premier ministre. ■